Image not found or type unknown

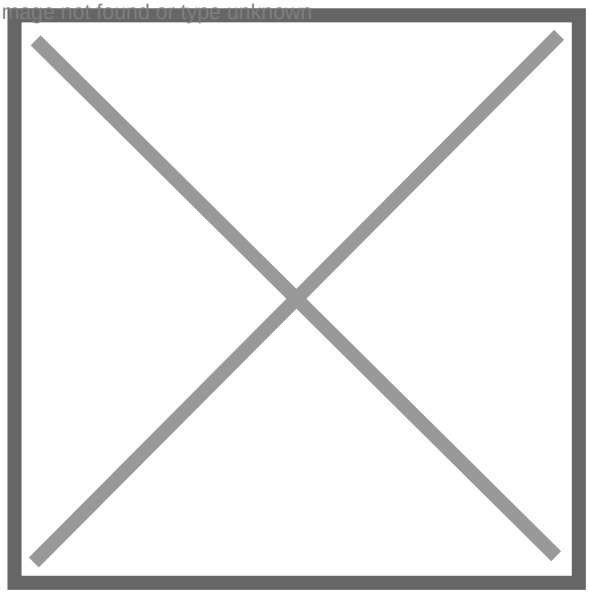

Litige avec notre gérant de camping

Par **dedette63**, le **24/04/2009** à **14:59**

Bonjour,
Nous sommes locataires d'une parcelle sur un terrain de camping sur laquelle nous avons un mobilhome. Le terrain devait ouvrir le 01 avrile par arrêté prefectorale il est interdit d'ouverture .
au début jusqu'au 22 avril maintenant indeterminé .La prefecture nous dit que les travux de mise en conformité ne sont pas tous réalisés et le gérant dit qu'il les a fait.
quels sont nos droits ? nous ne pouvons pas beneficiés de nos mobilhomes?
J'imagine que la prefecture ne ment pas.
Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés